

Luxembourg, le 5 mai 2020

Monsieur Fernand ETGEN
Président de la Chambre des Députés
LUXEMBOURG



DEMOKRATESCH
PARTEI

Chambre des Députés
Groupe Parlementaire

Monsieur le Président,

Par la présente, nous avons l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 83 de notre Règlement interne, nous souhaitons poser la question parlementaire suivante à Madame la Ministre de l'Intérieur :

« Dans leur réponse commune à la question parlementaire n°1834 du 5 mars 2020, Monsieur le Ministre de la Mobilité et des Travaux publics et Monsieur le Ministre de l'Énergie et de l'Aménagement du territoire ont qualifié la localité de Hoscheid-Dickt dans la commune de Parc Hosingen de « lieu-dit » alors que celle-ci devrait ranger plutôt parmi les villages du pays.

Au vu de ce qui précède, nous aimerions poser les questions suivantes à Madame la Ministre de l'Intérieur :

- Quels sont les endroits ou localités du Grand-Duché qui sont qualifiés de « lieu-dit » ?*
- Qu'est-ce qu'on entend exactement par « lieu-dit » ?*
- Madame la Ministre n'estime-t-elle pas que certaines localités, au vu de leur développement démographique récent, devraient être qualifiées plutôt de village que de lieu-dit ?*
- Dans cet ordre d'idées, pourquoi certaines localités du pays ne sont-elles pas encore qualifiées de villes alors que le nombre d'habitants qui y résident dépasse de loin celui d'actuelles villes du Grand-Duché telles par exemple Vianden ou Remich ?*
- Selon quelle procédure une commune peut-elle demander au gouvernement de voir octroyer le statut de ville à une localité précise ?»*

Croyez, nous vous prions, Monsieur le Président, à l'assurance de notre très haute considération.

9, rue du St. Esprit
B.P. 510
L-2015 Luxembourg

Tel. : 22 41 84 1
Fax : 47 10 07

dp@dp.lu
www.dp.lu

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'A. Bauler', with a stylized flourish at the end.

André BAULER
Député

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'C. Lamberty', with a complex, circular flourish.

Claude LAMBERTY
Député